



**Recommandations du W7
Ministérielle Développement
4 juillet 2019, Paris**

Préambule

La question de l'égalité femmes-hommes fait son chemin au sein du G7. A l'instar du Canada en 2018, la France en a fait une grande priorité de sa présidence en 2019. Il est reconnu aujourd'hui qu'aucun grand défi, qu'il soit diplomatique, écologique ou économique, ne sera relevé sans l'émancipation des femmes et des filles, et sans leur participation effective aux processus décisionnels.

Le G7 2019 a également choisi d'accorder une place importante au Sahel comme le montre l'ouverture de cette ministérielle développement aux pays du G5 Sahel. Le Sahel fait effectivement face à de nombreux enjeux, qu'ils soient démographiques, climatiques ou de gouvernance. Espérer répondre à ces enjeux sans inclure dans les discussions et dans l'ensemble des actions les femmes et les filles est illusoire. Le Women 7 appelle les dirigeants.e.s du G7 et du G5 Sahel à adopter une approche féministe dans leurs actions et à ne pas laisser de côté la moitié de la population sahélienne dans les décisions prises.

La lutte contre les inégalités au Sahel étant une des priorités de la Présidence Française du G7, le Women 7 appelle les leaders du G7 et du G5 Sahel à intégrer les droits des femmes et des filles dans les priorités de l'Alliance Sahel. Actuellement, les projets portés par l'Alliance Sahel ne prennent pas suffisamment en compte les besoins spécifiques des femmes et des filles dans la région. Il est crucial que dans les projets et les actions portées au Sahel adoptent une approche basée sur les droits humains, notamment en portant une attention particulière aux droits et à la santé sexuels et reproductifs (DSSR), levier fondamental de développement. Les femmes doivent être pleinement intégrées à l'ensemble des systèmes de gouvernance dans le G7, dans le G5 Sahel et ailleurs. Aucune action ne pourra être réellement efficace dans les zones de fragilité au Sahel si les femmes ne sont pas associées à la gouvernance de l'ensemble des actions. Le Women 7 appelle les ministres développement des pays du G7 ainsi que les ministres du G5 Sahel à prendre des mesures fortes et concrètes pour intégrer les femmes et les filles, ainsi que les associations féministes locales au sein de toutes leurs initiatives.

Dans cette perspective, nous appelons les Etats du G7 à :

1. Mettre en oeuvre des politiques et une diplomatie féministes

- **Atteindre l'ODD 5 "Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles" d'ici 2030 en adoptant une feuille de route ambitieuse** dotée d'indicateurs spécifiques avec des échéances claires permettant un suivi régulier des avancées et blocages et une réelle mesure de l'impact des actions entreprises.
- **Adopter et mettre en oeuvre une politique étrangère féministe, composée d'une diplomatie et d'une APD féministes.** Les États du G7 doivent ainsi s'assurer qu'au moins 85% de



l'ensemble de leur APD en volume intègre le genre¹, comme objectif significatif ou principal d'ici 2025, dont au moins 20% dédiés à des projets ayant l'égalité de genre comme objectif principal. Les Etats du G7 doivent également s'engager dès maintenant à ce que 100% de leur APD soit notée via le marqueur genre de l'OCDE. Cela doit s'accompagner d'un dispositif de redevabilité pour s'assurer que les projets notés avec ces marqueurs respectent les critères minimums de l'OCDE. Adopter une politique étrangère féministe signifie également s'assurer que dans l'ensemble des actions menées par les Etats du G7 à l'étranger (actions diplomatiques, commerce, défense etc), les droits des femmes et des filles soient pleinement intégrés et pris en compte.

- **Créer une initiative globale des pays du G7**, sur le modèle de l'Initiative Muskoka, **pour mener des actions pour le renforcement des droits des femmes et des filles dans les pays du Sud et à destination des associations féministes locales**
- **Consulter et faire participer de manière systématique les associations féministes nationales et internationales dans la conception, la mise en oeuvre et l'évaluation des lois, des politiques publiques et des initiatives dédiés à l'égalité femmes-hommes.** S'assurer que ces processus incluent une majorité de femmes, dont au moins 50% doivent être directement concernées par l'enjeu dont il est question. Il est nécessaire de promouvoir et faciliter l'accès des femmes aux postes de responsabilités dans tous les secteurs de l'action publique et de la gouvernance politique en incluant des objectifs en termes de parité et des sanctions en cas de défaut de mise en oeuvre.

2. Promouvoir la pleine intégration des enjeux de genre dans l'Alliance Sahel

- Alors que la présidence française du G7 vise à rallier l'ensemble des pays du G7 au sein de l'Alliance Sahel pour améliorer la coopération autour des enjeux de développement dans cette région spécifique, le W7 considère que cette opportunité doit être saisie pour une intégration des enjeux de genre dans les stratégies et projets portés par l'Alliance. Les pays du G7 devraient vivement encourager l'Alliance Sahel à :
 - **Adopter un plan d'action avec des fonds dédiés à la transversalisation de l'égalité de genre dans l'ensemble des programmes financés par l'Alliance, quel que soit le domaine d'intervention.** Actuellement, les projets de l'Alliance ne prennent pas suffisamment en compte le genre et les enjeux d'accès des femmes et des filles à leurs droits ainsi que les problématiques auxquelles elles font face au quotidien.
 - **Ajouter une septième thématique d'intervention ayant pour objectif principal l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes et des filles, afin d'y consacrer des financements dédiés.** Au-delà de la nécessaire transversalité de la prise en compte du genre dans les projets, certains d'entre eux doivent uniquement être basés

¹ Un objectif similaire est également acté dans le Plan d'Action Genre de l'Union Européenne (2016-2020)



sur la promotion et l'accès des femmes et des jeunes filles à leurs droits, à l'éducation, à l'emploi, à la protection, et aux enjeux de femmes, paix et sécurité.

- **Inclure les droits et la santé sexuels et reproductifs (DSSR) dans les priorités de l'Alliance**, en reconnaissant leur rôle en tant que levier fondamental de développement et en tant que réponse aux enjeux démographiques.

3. Placer les femmes au cœur de la prévention et résolution des conflits, de la réponse humanitaire et du relèvement de leurs pays et communautés

- Les Etats du G7 doivent s'assurer d'une plus grande participation des femmes et des filles dans les processus de paix à travers :
 - **L'utilisation de leur influence politique pour une participation égale des femmes dans les processus de paix** et pour que les organisations de femmes jouent un rôle actif tout au long de ces processus. Les leaders du G7 doivent appeler à des accords de paix qui reflètent pleinement les enjeux d'égalité de genre et de droits des femmes et des filles.
 - **Le renforcement des Plans d'Action nationaux (PNA) sur l'agenda "Femmes, Paix et Sécurité" du Conseil de sécurité des Nations unies, et de leurs financements.** Les États du G7 doivent s'engager à impliquer les organisations de la société civile et les institutions nationales des droits humains de leurs pays mais aussi des pays du Sud dans lesquels les Plans nationaux d'action seront mis en œuvre. Les États du G7 doivent s'assurer que leurs PNA font l'objet d'une appropriation effective par les ministères concernés. Ils doivent également accompagner leurs PNA de plans budgétaires d'ici 2020 et mettre en œuvre un mécanisme de surveillance et d'évaluation régulier.

Note

Le groupe d'engagement Women 7 (W7) rassemble des organisations de la société civile des pays du G7 et des pays en développement investies sur les droits des femmes et des filles. Il a pour mission de s'assurer que des engagements concrets en faveur de l'égalité femmes-hommes seront pris dans l'ensemble du processus du G7.

Contacts

- Sophie Chassot, CARE France, chassot@carefrance.org
- Nicolas Rainaud, Equipop, nicolas.rainaud@equipop.org